



le jeudi 5 novembre 2009

Conférence de presse

Présentation du lauréat du concours d'aménagement des espaces publics de la rue Alsace Lorraine

En février 2009, Pierre Cohen, président de la communauté urbaine, et les élus du Grand Toulouse, ont décidé de conduire le projet d'aménagement urbain de la rue Alsace.

Ce projet, qui représente la première grande opération du centre ville menée par la communauté urbaine, porte de forts enjeux. Tout d'abord, répondre aux attentes des riverains, des commerçants et des Toulousains, mais également définir le partage des usages dans une réflexion plus large d'aménagement du centre-ville.

Le Grand Toulouse a donc lancé une consultation par voie de concours restreint anonyme afin de choisir une équipe de concepteurs.

Parmi les trois candidats sélectionnés, le Grand Toulouse a retenu l'équipe de concepteurs du cabinet d'architecture Bruno Fortier.

La rue Alsace Lorraine, artère principale du centre ville

La rue Alsace Lorraine est une artère phare du centre-ville de Toulouse. Elle constitue l'axe nord sud du cœur de la ville, forme des carrefours avec un grand nombre de rues très fréquentées et concentre une part prépondérante de l'activité commerciale : 184 boutiques pour un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros (soit 52% du chiffre d'affaires de l'hyper centre) et plus de 200 professions libérales. Elle crée également le lien entre trois espaces structurants du centre-ville, la Place Wilson, la Place Saint-Georges et le Capitole. Héritage haussmannien avec la rue de Metz, la rue Alsace Lorraine présente une architecture très homogène, composée en majorité d'édifices majestueux du XIX^e siècle, dont trois, le Musée des Augustins, le Donjon du Capitole et l'immeuble dit « de la Dépêche du Midi », sont classés Monument historique.

La rue Alsace Lorraine reste un axe emblématique du centre-ville auquel les Toulousains sont très attachés, témoin de la vie trépidante d'une ville.

L'aménagement provisoire de 2007

En septembre 2007, après la mise en service de la ligne B du métro, a été inauguré un aménagement expérimental de la rue. Ce réaménagement provisoire prévoyait de réduire la circulation automobile et de réorganiser la voie au profit des modes doux, piétons et vélo. Les deux files de voiture et la voie de bus ont donc été remplacées par une seule file de circulation pour les véhicules à partir de la rue de Metz, une piste cyclable en contresens et

un trottoir élargi côté ouest. Le square Charles de Gaulle a été coupé à la circulation, dégagant une vaste esplanade propice à la déambulation piétonne. Récemment, la circulation de la rue de Metz à la rue de la Pomme a été limitée aux livraisons et aux riverains.

La nécessité de revaloriser un axe emblématique

Un état des lieux réalisé à partir de réunions avec les riverains et les commerçants, a mis en lumière la nécessité d'une remise en valeur globale de la voie, autour de trois grands axes.

La clarification des différents usages

La réorganisation de la rue en plateau multi-usages a généré des « conflits » entre les différents utilisateurs. Il est urgent de mieux définir et de clarifier les limites entre les différents usages et de rendre lisible les activités et les richesses patrimoniales.

La modernisation des réseaux

Le réaménagement provisoire de 2007 n'a pas pris en compte la modernisation des réseaux. L'installation électrique notamment (hors mis l'éclairage face au Musée des Augustins qui a été entièrement refait sur façade en 2006, dans le cadre de la mise en lumière du bâtiment) est vétuste, obsolète et hors norme.

La requalification de l'espace paysager

La rue Alsace-Lorraine possède en son centre un jardin d'agrément dont la richesse végétale crée un cocon végétal apaisant dans un milieu urbain en perpétuel mouvement. Par sa situation stratégique dans l'hyper centre ville et à proximité du métro, le square souffre aujourd'hui d'une sur fréquentation qui active sa dégradation et nuit à ses qualités apaisantes.

La revalorisation de l'aménagement

Les matériaux et le mobilier présentent des signes évidents de vieillissement qui confèrent à la rue une image globale dévalorisante.

Le projet d'aménagement urbain

Un projet découpé en trois phases

Le projet d'aménagement s'étend de la place des Carmes au Sud, jusqu'au Nord à l'amorce du boulevard de Strasbourg, en intégrant le square Charles de Gaulle.

La superficie totale est de 34 812 m²

La superficie des travaux est de 19 000 m².

Le Grand Toulouse a souhaité limiter les nuisances engendrées par le chantier pour assurer la continuité de l'activité commerciale et le confort des riverains. C'est pourquoi, le projet a été découpé en trois séquences, qui feront l'objet d'une réflexion d'ensemble et d'un phasage bien précis dans le temps,



Séquence 1 : principes d'aménagement du Boulevard de Strasbourg à la rue Lafayette.

Séquence 2 : Maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la rue Lafayette à Esquirol en intégrant le square Charles de Gaulle, les rues du Poids de l'huile et Lafayette.

Séquence 3 : Principes d'aménagement d'Esquirol à la place des Carmes.

Le marché de maîtrise d'œuvre qui nous préoccupe aujourd'hui se concentrera sur la partie centrale de la rue Alsace-Lorraine, soit la séquence 2. Les séquences 1 et 3 feront l'objet pour l'instant de principes d'aménagement qui s'intégreront dans la réflexion qui sera menée par le Grand Toulouse d'ici la fin de l'année sur la totalité du centre ville.

L'équipe retenue

Pour mener cette première grande opération du centre ville, les élus du Grand Toulouse ont souhaité faire appel à une « signature » dans le domaine de l'urbanisme.

Le jury, présidé par Pierre Cohen, a réuni une quinzaine d'experts de l'urbanisme, paysagistes, architectes, bâtiment de France, qui se sont accordé pour retenir, parmi les trois candidats, l'équipe de concepteurs représentée par le cabinet d'architecture Bruno Fortier. Conformément aux conditions de participation à l'appel d'offres, l'équipe de Bruno Fortier réunit les compétences architecture, urbanisme, aménagement paysager, conception lumière et bureaux d'étude en infrastructure, déplacements...

Bruno Fortier, architecte urbaniste, installé à Paris, est diplômé de l'Institut d'Urbanisme de Paris. Il a reçu la mention spéciale aux trophées de l'Aménagement Urbain 2008 du groupe le Moniteur. Lauréat du Grand prix de l'urbanisme 2002, il est membre de l'Académie d'Architecture. Il est reconnu dans le milieu de l'urbanisme pour la très haute qualité et l'élégance de ses réalisations. On lui doit de grands projets d'aménagement comme l'île de Feydeau à Nantes, la Place Masséna à Nice, la rue Watt à Paris, l'aménagement des espaces publics liés au réseau de tramway à Bordeaux et plus près de chez nous la ZAC Monges-Croix du Sud à Cornebarrieu. Le jury l'a également retenu pour son expérience reconnue dans le partage de l'espace public.

(CV en annexe)

Pour conduire le projet du réaménagement de la rue Alsace Lorraine, il s'est entouré de :

- Jean-Thierry Bloch, ingénieur
- Fernando Vega Sanchez, architecte urbaniste
- Light Cibles, éclairagiste
- Ingénieurs et paysages, paysagiste
- Arcadis, bureau d'études techniques
- Sylvain Dubuisson, designer

Les partis pris du projet de l'équipe de Bruno Fortier :

Rendre à cet axe emblématique les qualités et « l'apaisement » dignes de son statut symbolique dans la ville.

« Au cœur du Toulouse commercial et culturel, la rue Alsace Lorraine doit offrir un parcours aéré et vivant, propice à la déambulation tout en assurant souplesse, confort et grande

pérennité eu égard aux pratiques variées que cet axe doit favoriser : déplacements (cyclistes, piéton, voitures), livraisons, commerce, habitat... »

L'équipe de Bruno Fortier a construit son projet autour de trois partis pris :

- Le respect de l'histoire et de la fonctionnalité de la rue. L'équipe de concepteurs a veillé à ce que cet axe emblématique reste fidèle à sa fonctionnalité historique d'espace commercial vivant. Le projet veut assurer une continuité et mettre en valeur un patrimoine reconnu et apprécié des toulousains.

La proposition de Bruno Fortier favorise également la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique, architectural et végétal de la rue qui est exceptionnel.

- La qualité et la durabilité. Le projet s'inscrit résolument dans un aménagement pérenne. C'est pourquoi, il propose une esthétique simple, sobre et élégante, loin des effets de mode.

L'équipe de Bruno Fortier a également privilégié les matériaux nobles et durables, comme la pierre (qui ne se brise pas et peut être aisément remplacée) et des techniques de poses parmi les plus exigeantes. Une démarche volontaire permettant d'une part de garantir la qualité des ouvrages (raffinement d'exécution) mais présentant également un atout environnemental important en diminuant très sensiblement les coûts de maintenance.

D'autre part, le projet d'aménagement prévoit la modernisation et la mise aux normes de l'ensemble des réseaux, pour la plupart vétustes et obsolètes.

- Le confort et l'apaisement. Le projet visera à améliorer cet axe très fréquenté et partagé entre de multiples usages, en espace apaisé. Y participeront un confort des sols, la fraîcheur de l'aménagement paysager, la sobriété et le ton chaud et sophistiqué des matériaux, du mobilier et de l'éclairage.

Les quatre points stratégiques du programme

Le plateau :

Le projet de l'équipe de Bruno Fortier s'appuie sur la configuration actuelle de la rue Alsace Lorraine pour développer un grand plateau piéton permettant, grâce à une circulation mesurée, d'offrir au piéton un parcours unitaire et économe en incidents.

Ce plateau, en dalles de pierre, d'une largeur de quinze mètres comportera une chaussée pavée légèrement décentrée et large de trois mètres trente. Celle-ci sera dotée de chaque côté d'une voie réservée aux piétons clairement identifiée et délimitée. Les vélos circuleront en chaussée vers la place Jeanne d'Arc et sur le plateau dans la direction de la rue de Metz, dans des couloirs de circulation clairement identifiés.

Les livraisons :

Les livraisons représentent un point crucial pour l'activité commerciale de la rue. Actuellement, les espaces livraisons se situent sur le plateau. Une solution, certes efficace mais qui reste encombrante, sachant que les plages horaires ne sont que très partiellement respectées. Le projet de Bruno Fortier propose un principe de livraison à mi voie sur des ailes dédiées et clairement identifiées par un marquage de tonalité spécifique (pierre claire ou inserts métalliques).

Le mobilier :

La morphologie de la rue Alsace-Lorraine, nette, vaste et longiligne, rend la question du mobilier extrêmement importante.

Le choix de Bruno Fortier est d'offrir un parcours unitaire, aéré et économe en incidents. C'est pourquoi il préconise la sobriété :

- limiter les mobiliers les moins utiles et les plus encombrants
- privilégier les plantations de pleine terre plutôt que les jardinières difficiles à manipuler et nécessairement encombrantes.
- Choix de matériaux noble et chaleureux.
- Création d'un véritable parcours de lumières étonnant, grâce à la création de lampadaires élégants, dessinés par Sylvain Dubuisson, qui pourraient devenir « la signature » du projet.

Le square :

Le square Charles de Gaulle est un lieu chargé d'histoire, au pied du Donjon du Capitole, sur l'emplacement de l'enceinte antique de Toulouse et entouré de belles façades haussmanniennes. Ce jardin de style anglais datant de la fin du XIX^e siècle destiné à la promenade est aujourd'hui un lieu de passage fréquenté et traversé de toutes parts, avec une concentration des flux piétons au niveau de la sortie du métro.

La végétation arborée joue un rôle majeur en apportant un ombrage et une fraîcheur appréciable en plein centre-ville.

Le square recèle certains arbres remarquables d'une grande valeur que le projet de l'équipe de Bruno Fortier s'attache à conserver et à mettre en valeur, sa volonté étant de rajeunir le square sans, à aucun moment, altérer sa végétation.

La strate des arbustes bas sera quant à elle réétudiée pour limiter les obstacles visuels et proposer une traversée du square qui soit fluide visuellement et avec beaucoup de transparence.

Un chantier exemplaire

Le Grand Toulouse a souhaité mener le projet de façon à assurer la continuité de l'ensemble des usages, tant commerciaux que liés à l'accessibilité riveraine.

Le phasage de l'aménagement en trois séquences permettra de répartir les travaux dans le temps pour limiter leur impact sur l'activité et l'usage de la rue.

Le planning du chantier de la séquence deux sera également étudié pour ne pas entraver la continuité du fonctionnement commercial.

Le chantier limitera les nuisances, grâce notamment à l'utilisation d'un matériel de chantier à faible émission acoustique, à la découpe des pierres hors chantier...

Durant toute la durée des travaux, les commerçants, les riverains et les utilisateurs seront associés au projet.

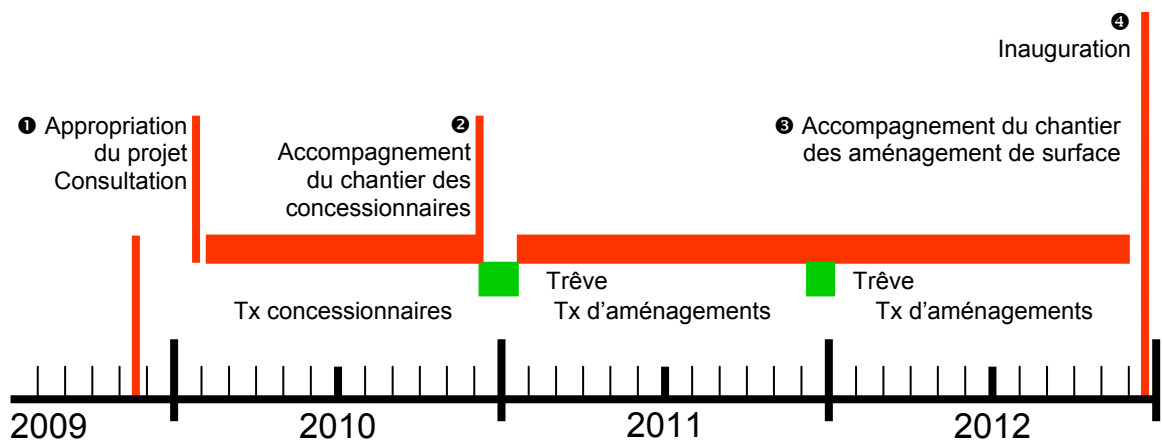
Une information régulière sur l'avancée du chantier, sous forme de newsletter, sera diffusée auprès des commerçants et des riverains. Elle sera également disponible sur le site internet de la mairie de Toulouse et du Grand Toulouse.

Un point info sera installé sur le chantier, où le public pourra découvrir le projet et se renseigner.

Des visites du chantier seront régulièrement organisées à destination des écoles toulousaines et du public.

Les dates clés

16 février 2009	Appel à candidature
27 juillet 2009	Choix des 3 candidats
14 octobre 2009	Choix de l'esquisse
5 novembre 2009	Présentation du projet
8 février 2010	Démarrage des travaux concessionnaires réseaux
18 janvier 2011	Démarrage des travaux d'aménagement
Décembre 2012	Fin des travaux



Le budget

L'enveloppe financière prévisionnelle consacrée aux travaux de la séquence 2 est évaluée à 11 200 000 € HT.

Annexe
Bruno Fortier
Architecte urbaniste

Bruno FORTIER

Architecte D.P.L.G.

Diplômé de l'Institut d'Urbanisme de Paris.

Professeur à l'école d'architecture de Paris-Belleville.

Mention spéciale - trophées de l'Aménagement Urbain 2008 (groupe Moniteur)

Grand prix de l'urbanisme 2002.

Grand prix de la critique architecturale, 1989.

Membre de l'Académie d'Architecture

ETUDES URBAINES

**Etude d'aménagement des mairies parisiennes. Avec Antoine Grumbach.
Direction de l'Architecture de la Ville de Paris, 1984.**

**Etude de réhabilitation du Jardin des Plantes à Paris, avec Marie Hélène Contal
et Alexandre Chemetoff. Ministère de l'Education Nationale (Mission des quatre
Musées), SCARIF, 1986-1987.**

**Paris, la Ville et ses Projets, catalogue et exposition du Pavillon de l'Arsenal.
Pavillon de l'Arsenal, 1989-1990, 1990-1991, 1991-1992.**

**L'Amour des Villes : projets urbains contemporains, avec Italo Rota. Institut
Français d'Architecture, Triennale de Milan, 1991-1994.**

**Le Faubourg Saint-Antoine, prospective d'aménagement, avec Italo Rota. Atelier
Parisien d'Urbanisme, 1994.**

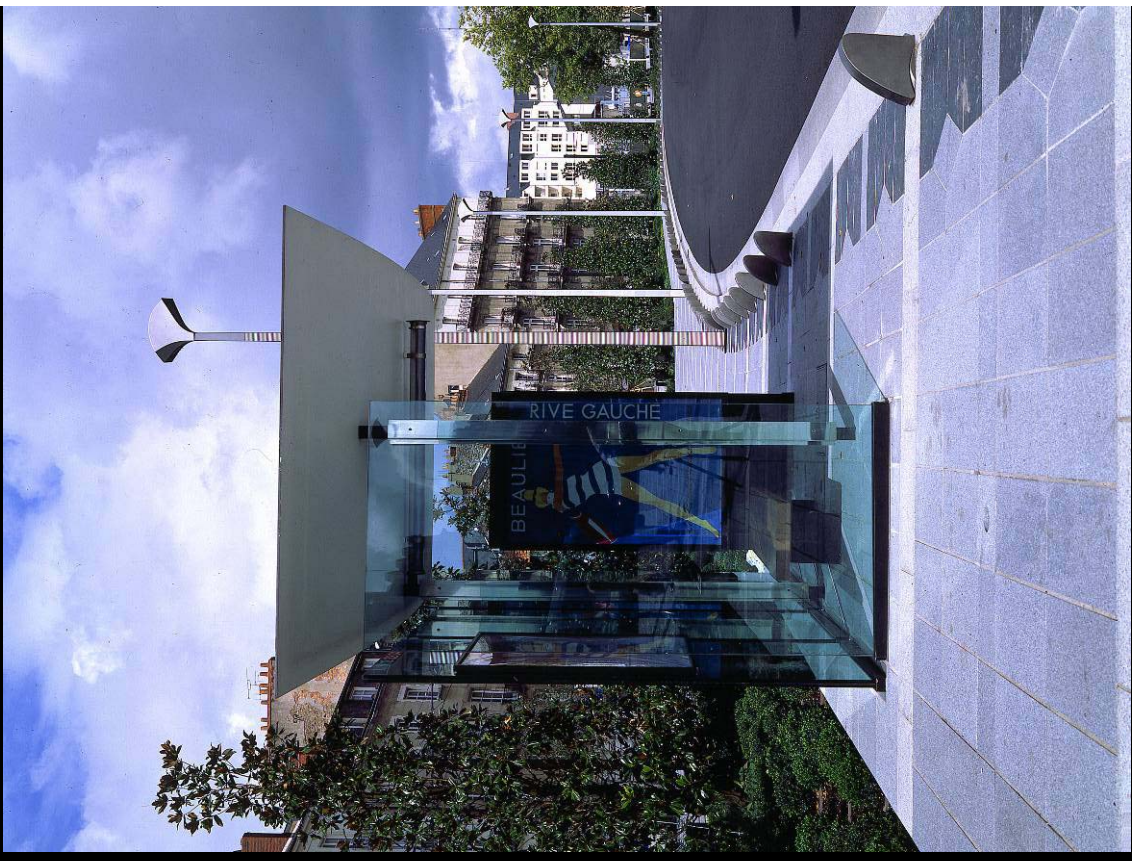
**Métamorphoses parisiennes, exposition au Pavillon de l'Arsenal. Paris, Pavillon
de l'Arsenal, janvier/mai 1996.**

LISTE DES PRINCIPALES REFERENCES

2008/2003	Architecte Conseil auprès de la ville de Bordeaux	
	Maître d'ouvrage :	Ville de Bordeaux
2008/2005	Architecte Conseil auprès de la ville du Havre	
	Maître d'ouvrage :	Ville du Havre
2008	Mantes-la-Jolie, quartier de l'Université	
	Maître d'ouvrage :	Epamsa
	Nature de la mission :	Urbanisme, maîtrise d'œuvre des espaces publics
	Superficie :	35ha + 55ha
	Montant global des travaux :	40 M€
	Etude de définition : projet lauréat	Etudes en cours
2007	Projet urbain du secteur Avenir-Gambetta, Ivry sur Seine	
	Maître d'ouvrage:	Ville d'Ivry-sur-Seine / SADEV 94
	Nature de la mission :	Mission d'Urbaniste Coordinateur
	Superficie :	160 ha
	Etudes en cours	
2006	ZAC Combarel, Rodez	
	Maître d'ouvrage :	Communauté d'agglomération du Grand Rodez
	Nature de la mission :	Urbanisme, maîtrise d'œuvre des espaces publics
	Superficie :	34 000m ²
	Montant global :	12 M€
	Etude de définition : projet lauréat	Avant-projet en cours
2005	Aménagement Plateau des Capucins, Brest	
	Maître d'ouvrage :	Brest Métropole Océane - Communauté Urbaine
	Nature de la mission :	Urbanisme, maîtrise d'œuvre des espaces publics, maîtrise d'œuvre des équipements publics
	Emprise totale des aménagements :	12 ha
	Marché de définition : projet lauréat.	Etudes en cours
2005	Réaménagement de la rue Watt, Paris	
	Maître d'ouvrage :	Semapa
	Nature de la mission :	Aménagement & maîtrise d'œuvre des espaces publics
	Emprise totale des aménagements :	9 500 m ²
	Montant global des travaux :	2.9 M€
	Concours : projet lauréat.	Etudes en cours.
2004	ZAC Monges - Croix du Sud	
	Maître d'ouvrage :	SEM Blagnac Aéro-Constellation
	Nature de la mission :	Urbanisme, maîtrise d'œuvre des espaces publics
	Emprise totale des aménagements :	54 ha
	Montant global des honoraires :	0.72 M€
	Concours : projet lauréat.	Etudes en cours. Réalisations : 2006 – 2009
2004	Place Masséna, Nice	
	Maître d'ouvrage :	Ville de Nice
	Emprise totale des aménagements :	96 716 m ²
	Montant global des travaux :	26.5 M€
	Concours : projet lauréat.	Etudes 2004-2005. Réalisations : 2005 – 2007

- 2004** **Projet d'aménagement des terrains Avenir-Gambetta, Ivry sur Seine**
Maître d'ouvrage: Ville d'Ivry-sur-Seine / AFTRP / SADEV 94
Nature de la mission : Etude urbaine - Elaboration du schéma de référence du secteur Avenir-Gambetta en bord de Seine (avec F. Leclercq, Agence TER, Carlos Gotlieb, Antoine Grumbach)
Superficie : 160 ha
Schéma de référence, 2002- 2003 ; Elaboration du Plan-Guide, 2004
- 2003** **Projet de quartier d'habitation et d'affaire à Tian Jin - Chine**
Maître d'ouvrage : TianJin Teda Group
Emprise totale des aménagements : 93 ha
Concours international ; Premier Prix
- 2003** **Requalification de la RN7 / Kremlin-Bicêtre et Villejuif**
Logement
Maître d'ouvrage : Ministère de l'équipement des Transports et du
Nature de la mission : Maîtrise d'œuvre des espaces publics pour la requalification de la Route Nationale 7 entre Paris et Thiais.
Emprise totale des aménagements : 38 m de largeur sur 3 Km
Montant global des travaux : 30 M€ HT
Étude de définition: projet lauréat. Etudes en cours.
- 2003** **Requalification de la RN7 / Tramway Villejuif-Juvisy de Villejuif à Thiais**
Logement
Maître d'ouvrage : Ministère de l'équipement des Transports et du
Nature de la mission : Maîtrise d'œuvre des espaces publics - avec insertion du tramway - pour la requalification de la Route Nationale 7 entre Paris et Thiais.
Emprise totale des aménagements : 40 m de largeur sur 3 Km, hors stations et système de transport
Montant global des travaux : 30 M€ HT
Étude de définition : projet lauréat. Etudes en cours.
- 2002** **Restructuration du front de mer sur les communes de Menton et Roquebrune Cap-Martin**
Maître d'ouvrage : SIDTPM
Emprise totale des aménagements : 70 000 m²
Concours : projet lauréat. Première phase : 2003.
- 2002** **Aménagement de l'esplanade de La Major, Marseille**
Maître d'ouvrage : Euroméditerranée, Ministère de la Culture
Nature de la mission : Aménagement & maîtrise d'œuvre des espaces publics
Emprise totale des aménagements : 28 000 m²
Montant global des travaux : 6,86 M€ HT (travaux de première phase)
Concours : projet lauréat. Réalisation : 2006-2007.
- 2002** **Aménagement des espaces publics liés au réseau de tramway à Bordeaux**
Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine de Bordeaux
Emprise des aménagements : 40m de largeur sur 3 Km, hors plate-forme tramway
Montant global des travaux : 5,4 M€ HT (travaux de première phase)
Étude de définition : projet lauréat. Première phase : 2003.
- 2002** **Réalisation de 30 logements dans la ZAC de la Moskowa**
44 à 46 rue Leibnitz-9 et 13 Cité Falaise à Paris
Maître d'ouvrage : Régie Immobilière de la Ville de Paris
Réalisé avec David Elalouf

- 2004/2001 Les Docks Vauban, Le Havre**
 Maître d'ouvrage: Ville du Havre
 Nature de la mission 2001-2005 : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification des bassins portuaires (SETEC Organisation mandataire)
 Superficie : 55 ha
 Montant global des honoraires : 0.28 M€
 Nature de la mission 2004-2005 : Coordination architecturale et urbaine pour la réalisation du quartier Saint Nicolas (500 logement, activités, équipements)
 Nature de la mission 2005-2008 : Architecte conseil pour la réalisation des quartiers sud
- 2001 Réalisation de 14 logements dans la ZAC de Amandiers**
 33 à 39 rue des Partants à Paris
 Maître d'ouvrage : SEMEA XV, Ville de Paris.
- 1999 Requalification du Pont de Charenton**
 Maître d'ouvrage : Ministère de l'équipement, des transports et du logement.
 Emprise des aménagements : 20 000 m²
 Montant global des travaux : 2,4 M€ TTC
 Étude de définition: projet lauréat. Etudes en cours. Réalisation : 2002-2003.*
- 1999 Ile de Nantes - Rives de Loire**
 Maître d'ouvrage : Ville de Nantes - Direction de l'Espace Public.
 Emprise des aménagements : 150 hectares
 Marché de définition d'espaces publics et de paysages
- 1999 Aménagement du secteur Massena-Sud, Paris**
 Maître d'ouvrage : SEMAPA
 Nature de la mission : Urbanisme et Coordination architecturale (Ilots M8-M9)
 Montant global des honoraires : 1 M€
 Nature de la mission : Aménagements d'espaces publics aux abords de la station Météor comprenant un ouvrage de franchissement
 Montant global des travaux : 6,9 M€ HT (Travaux d'aménagements de première phase)
- 1998 Aménagement des abords Sud de l'Île Feydeau à Nantes**
 Maître d'ouvrage : Ville de Nantes, Direction de l'Espace Public.
 Emprise des aménagements : 36 000 m²
 Montant global des travaux : 7.2 M€ HT
 Concours 1991: Nantes - une nouvelle centralité : projet lauréat ;
 Aménagements de seconde phase, Etudes 1998, livraison 1er trimestre 2000.
- 1996 ZAC Saint-Charles - Porte d'Aix, Marseille**
 Maître d'ouvrage: Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée
 Emprise des aménagements: 17 hectares
 Concours 1996 ; Études d'urbanisme ; Dossier de réalisation de ZAC : 1999
- 1993 Aménagement du cours des Cinquante Otages à Nantes.**
 Maître d'ouvrage : Ville de Nantes et district de Nantes (tramway)
 Nature de la mission : Aménagement & maîtrise d'œuvre des espaces publics avec insertion du tramway
 Emprise des aménagements : 48 800 m² (dont 4 600 m² de plate-forme tramway)
 Montant global des travaux : 22.8 M€ HT
 Concours 1991: Nantes - une nouvelle centralité ; projet lauréat ; aménagements de 1ère phase.



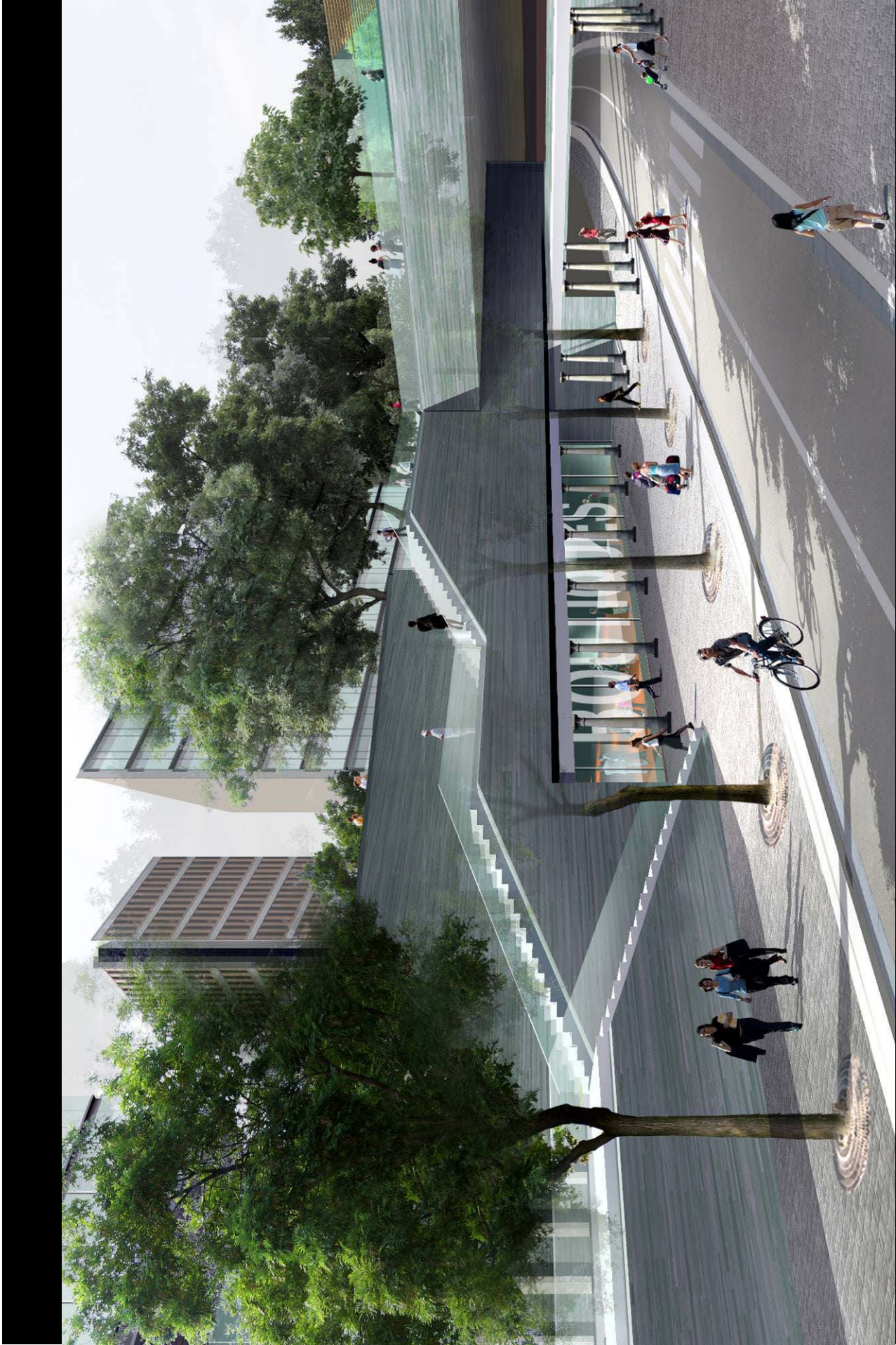
NANTES Aménagement du Cours des Cinquante Otages



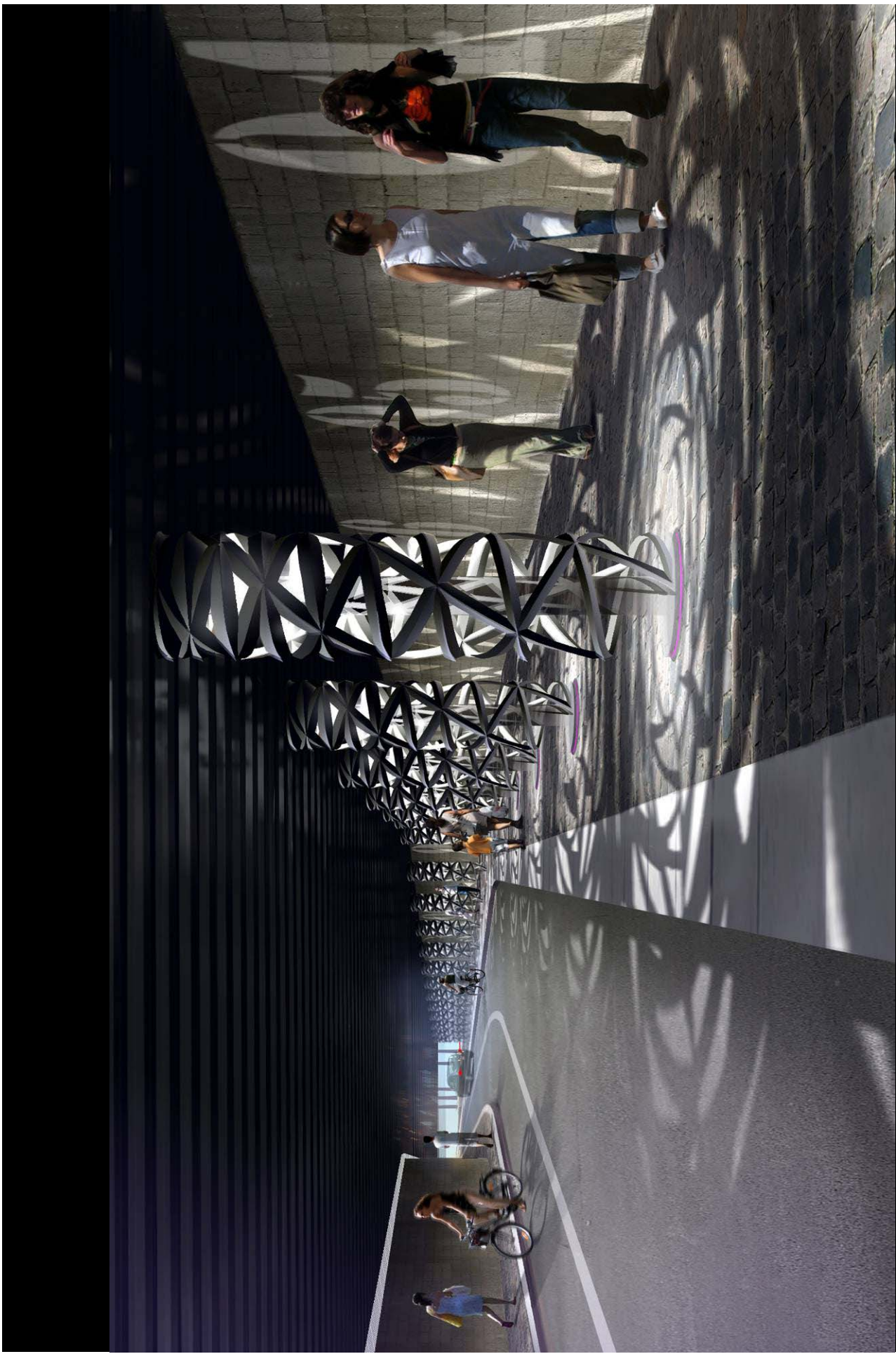
NANTES Aménagement de l'Île Feydeau



NICE Aménagement de la Place Masséna



PARIS Rue Watt



PARIS Rue Watt, séquence en tunnel